



Paris, le 11 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démission du maire de Saint-Brevin-les-Pins : tout doit être mis en œuvre contre les violences que subissent les élus en raison de leur mandat

À la suite de l'annonce de la démission du maire de Saint-Brevin-les-Pins (44), dont le domicile a été visé par un incendie criminel en mars, l'AMF réitère son soutien et son entière mobilisation en faveur de Yannick Morez.

Sa démission est une énième manifestation de la violence à laquelle doivent de plus en plus faire face les élus dans l'exercice de leur mandat. Ces pressions et agressions qu'ils subissent, y compris par des groupes organisés comme en l'espèce, mettent en cause tout leur équilibre de vie, personnel, familial et professionnel. C'est inacceptable.

Une enquête judiciaire est en cours.

Dans ces circonstances, les maires doivent être soutenus par des actes, et non seulement des paroles encourageantes. L'AMF les accompagne dans leurs démarches mais cela ne peut suffire. Entre la prévention et le suivi pénal, tout doit être mis en œuvre : c'est désormais une urgence.

L'AMF réitère son appel à mener un travail conjoint avec l'Exécutif pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux.